

URNACS
Union Régionale
Nouvelle-Aquitaine

MESURER L'UTILITÉ SOCIALE DES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIAUX

Les formations annuelles

**5 jours (35 heures)****Salarié : 1 500€/adhérent et
1 650€/non-adhérent****Bénévole : 300€/adhérent et
400€/non-adhérent****Frais annexes - 27€/repas 110€/nuitée****Bordeaux (33)****Lun. 16, mar. 17 et mer. 18 juin 2025****Jeu. 25 et ven. 26 septembre 2025**

Public concerné

Toute personne participant au processus d'évaluation d'une structure. Idéalement venir en binôme

Intervenant(s)

Barbara Provost et David Denis

Approche pédagogique

Formation-action alternant approche conceptuelle et méthodologique, mises en situation, évaluation conscientisante

Pré-requis

- Professionnel·les ou bénévoles embarqué.es dans un processus d'évaluation d'une action, d'une démarche ou d'un projet au sein de sa structure.
- Idéalement, venir au minimum à 2 d'une même structure.

Objectifs de la formation

- Clarifier les concepts d'utilité sociale et d'impact social,
- Comprendre les enjeux de ces démarches d'évaluation,
- Acquérir des méthodes de mise en lumière de l'utilité sociale,
- Repérer les différentes dimensions de l'utilité sociale,
- Mettre en œuvre un processus d'évaluation de l'utilité sociale au sein de sa structure.

Présentation de la formation

Les structures de l'Animation de la vie sociale traversent une crise de légitimité qui les conduisent à rendre visible leur utilité sociale.

Cette utilité rend compte de la valeur sociale d'une structure à savoir sa contribution à la société, à un territoire et aux individus qui y vivent.

Se pré-inscrire en ligne jusqu'au 30/05/2025https://www.logiciel-galaxy.fr/catalogue-URNACS_-15-192-129.html

La pré-inscription ne vaut pas inscription définitive, nous reviendrons vers vous afin de vous confirmer votre inscription.

Plus d'infos sur notre site internet :

<https://urnacs.centres-sociaux.fr/>

URNACS - Organisme de formation

15 rue des Ecosais - 86000 POITIERS - accueil.formation.urnacs@centres-sociaux.fr - 07 76 95 40 25

N° activité : 54 86 01 047 86 N° SIRET : 344 952 437 000 38 Certificat qualifiopi N° : CPS RNCQ 0645 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

MESURER L'UTILITÉ SOCIALE DES CSC ET EVS

Les formateurs

Voici l'équipe qui a travaillé à la conception de cette formation et qui l'anamera :

- **Barbara Provost** : déléguée fédérale de la fédération des centres sociaux de Charente-Maritime
- **David Denis**: délégué fédéral de la fédération des centres sociaux de Charente

Contenu de la formation

Premier module (3 jours)

Jour 1 : Utilité sociale de quoi parle-t-on ?

- De l'utilité à l'utilité sociale : exercice de définition
- Plaidoyer en faveur de l'utilité sociale pour convaincre
- Clarifier l'écosystème de l'utilité sociale

Jour 2 : Impact social de quoi parle-t-on ?

- Définir les niveaux d'impact
- Rendre visible les contributions de sa structure
- Présentation et décryptage de modèles d'évaluation de l'utilité sociale
- Ciblage des critères d'impact social pour chaque structure

Jour 3 : Expérimenter un modèle d'évaluation

- Un autre point de vue sur l'utilité sociale : retour d'expériences
- Construire un modèle d'évaluation de l'Utilité sociale idéal, réaliste et viable
- Prendre des résolutions pour faire vivre le modèle

Deuxième module (2 jours)

Jour 4 : Retours d'expériences

- Point sur l'avancée des travaux
- Présentation de différentes méthodes de recueil de données

Jour 5 : Finaliser son canevas d'évaluation

- Séquencer la démarche pour la rendre viable
- Préparer sa présentation et anticiper les besoins (Temps, logistique)
- Promouvoir son projet d'évaluation
- Valoriser la démarche et les résultats

MESURER L'UTILITÉ SOCIALE DES CSC ET EVS

Modalités d'évaluation

- un questionnaire de positionnement en amont de la formation (attentes & besoins)
- une évaluation de satisfaction à chaud à la fin de la formation
- une auto-évaluation basée sur les objectifs de la formation
- une évaluation à froid 1 à 3 mois après la formation

Accessibilité

Notre référente handicap est à votre écoute pour accompagner le parcours de formation des personnes en situation de handicap (ou d'empêchement) et étudier les éventuelles adaptations nécessaires : formation.urnacs@centres-sociaux.fr.

Contacts & informations

Cléopâtre Darrasse - assistante de formation à l'URNACS
accueil.formation.urnacs@centres-sociaux.fr - 07.76.95.40.25

Vous souhaitez d'autres informations sur nos formations :
<https://urnacs.centres-sociaux.fr/le-catalogue-de-formation/>